

 <p>FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON</p>	MISSION - GESTION DES OFFICIELS FÉDÉRAUX ET DES LABELLISATIONS	
	LABELLISATION ANIMATEURS	CAHIER DES CHARGES SAISON 2021

1. LA LABELLISATION FÉDÉRALE

La labellisation fédérale assure la mise en œuvre d'une prestation de qualité aux organisateurs des Épreuves Nationales.

Pour les Épreuves Nationales, et au regard de l'importance de leurs événements et du développement de leurs courses annexes, les organisateurs gèrent librement, et en dehors de toute ingérence fédérale, la relation commerciale avec les animateurs labellisés.

Les animateurs doivent pouvoir justifier d'un numéro de Siret, et être en conformité avec les règles sociales et fiscales françaises.

2. PRINCIPE DE LA LABELLISATION

- L'appel à candidature est diffusé annuellement sur le site fédéral.
- Les animateurs déjà labellisés font acte de candidature chaque année.
- Le candidat « animateur » fait acte de candidature par courrier auprès de la F.F.TRI. avant le 22 novembre 2020.
- La labellisation est délivrée pour l'année civile.
- Le nombre d'animateurs labellisés titulaires comme le nombre d'animateurs « stagiaires » n'est pas limité.
- Les candidatures d'animateurs « stagiaires » sont retenues sur dossier, déposé également avant le 22 novembre 2020.
- Après étude des candidatures, et sur proposition du collège des Délégués Techniques, la Mission de Gestion des Labellisations valide, dans la liste des candidats, les animateurs titulaires et éventuellement les animateurs « stagiaires » qui répondent aux attentes des prestations sur les Épreuves Nationales.
- Le ou les animateurs non reconduits pour l'année N, ne pourront postuler de nouveau à cette labellisation que pour l'année N+2.
- Le chargé de mission de Gestion des Labellisations se réserve le droit, dans les 5 jours ouvrables suivant les épreuves et par lettre recommandée :
 - a. d'avertir l'animateur d'une insatisfaction remarquée sur une épreuve,
 - b. de retirer, après 1 avertissement, la labellisation de l'année en cours pour tout manquement à l'éthique sportive, ou pour discours pouvant porter préjudice moral à la F.F.TRI.. Ce retrait éventuel de labellisation fera l'objet d'une communication par courrier aux organisateurs des Épreuves Nationales et aux Ligues Régionales.

3. CAHIER DES CHARGES

L'animateur, candidat à la labellisation, doit :

- Justifier de **8 prestations minimum** lors des deux dernières saisons sportives sur des épreuves de Triathlon, Duathlon, Aquathlon ou toute autre épreuve agréée par la F.F.TRI..

Pour cette saison affectée par la crise sanitaire, nous prendrons en compte la saison sportive 2019 en plus de la 2020 si vous n'avez pu faire un nombre suffisant de prestations en 2020.

- Justifier d'au moins 2 prestations dans la saison sportive en cours, sur les Épreuves Nationales pour **les animateurs labellisés**.
- Assister à un regroupement annuel éventuel d'une journée des animateurs labellisés. Cette réunion se déroule à Paris, les frais de transport sont à la charge de l'animateur.
- S'engager à :
 - Connaître la Réglementation des Épreuves Nationales en vigueur.
 - Faire la promotion de la F.F.TRI., de ses partenaires et de ses actions.
 - Porter la tenue fédérale qui lui a été remise dans le cadre de la dotation officielle. En cas de mauvaises conditions météorologiques, une tenue personnelle neutre est acceptée.
 - Répondre aux exigences et demandes du Délégué Technique Fédéral Référent, 1^{er} interlocuteur de l'animateur.
 - Produire une prestation préparée notamment par l'étude des listes des engagés et la désignation des athlètes par leur identité plutôt que leur numéro de dossard.
 - Après chaque prestation, et sous réserve de l'absence d'un pigiste fédérale sur la manifestation considérée, de rédiger une synthèse de l'épreuve par course, à envoyer à l'adresse pbordelot@fftri.com au **plus tard avant 12h le lendemain** de l'épreuve pour insertion sur le site web fédéral.
 - S'accorder avec l'organisateur sur les moyens techniques de sonorisation à mettre en place.
 - Se munir de la « Marseillaise », qui sera transmise au sonorisateur, dès lors qu'un titre de Champion de France (individuel ou club) est décerné.
 - Dans le cadre d'une étape du Grand Prix F.F.Tri., Championnat de France des Clubs de Division 1 de Triathlon, se munir des musiques protocolaires, qui seront à transmettre au sonorisateur.

Remarques :

L'ensemble des courses des Épreuves Nationales doit être :

- précédé d'une présentation des favoris présents et de leurs palmarès,
- suivi d'une cérémonie protocolaire répondant aux exigences fédérales détaillées ci-après (cf. 5. Cérémonie Protocolaire).

4. LES NIVEAUX DE LABELLISATION

Du fait de la crise sanitaire, le niveau de labellisation reste identique la saison 2021 pour les chronométrateurs labellisés en 2020 , sauf si vous pouvez justifier de critères requis d'un niveau supérieur sur vos prestations de cette saison.

NIVEAU	CRITÈRES	ÉPREUVES ACCESSIBLES
***	<p>Est capable d'assurer des interviews en Français et en Anglais ;</p> <p>Est autonome dans son animation, prend des initiatives.</p> <p><i>+ Maîtrise du niveau National **</i></p>	<p>Grand Prix F.F.TRI. de Triathlon Championnat de France Individuel Distance L/XL de Triathlon Championnat de France Individuel de Triathlon Championnat de France des Clubs de Relais Mixte Championnat de France Individuel Jeunes de Triathlon</p> <p><i>+ les épreuves de niveau National **</i></p>
**	<p>Dispose d'outils facilitant son animation (casque bluetooth, tablette, classeur, etc...);</p> <p>Bonne coordination avec le ou les animateurs, les D.T. , Arbitres et Organisation ;</p> <p>Capable d'animer aussi bien en moto ou sur site.</p> <p><i>+ Maîtrise du niveau National *</i></p>	<p>Grand Prix F.F.TRI. de Duathlon Championnat de France des Clubs de Division 2 de Triathlon Championnat de France des Clubs de Division 2 de Duathlon Championnat de France Individuel de Duathlon Championnat de France Individuel Jeunes de Duathlon Championnat de France Individuel d'Aquathlon Championnat de France Individuel Distance L/XL de Duathlon Championnat de France des Ligues Régionales de Triathlon Coupe de France des Clubs de Triathlon & Duathlon</p> <p><i>+ les épreuves de niveau National *** en accompagnement d'un animateur labellisé National ***</i> <i>+ les épreuves de niveau National *</i></p>
*	<p>Connaissance des athlètes, des clubs et leurs palmarès de la compétition concernée ;</p> <p>Connaissance de la Réglementation des Épreuves Nationales en vigueur ;</p> <p>Faire la promotion de la F.F.TRI., de ses partenaires et de ses actions ;</p> <p>Porter la tenue fédérale qui lui a été remise dans le cadre de la dotation officielle ;</p> <p>Être en possession de la Marseillaise, qui devra être utilisé lorsqu'un titre de Champion de France est décerné.</p> <p><i>+ Maîtrise du niveau Régional ***</i></p>	<p>Championnat de France Individuel de Paratriathlon Championnat de France de Bike & Run Championnat de France Individuel de Cross-Triathlon Championnat de France Individuel de Triathlon des Neiges Finale du Championnat de France des Clubs de D3 de Duathlon Finale du Championnat de France des Clubs de D3 de Triathlon</p> <p><i>+ les épreuves de niveau National ** en accompagnement d'un animateur labellisé National ** ou ***</i> <i>+ les épreuves de niveau stagiaire</i></p>

Stagiaire	Connaissance des athlètes et des clubs régionaux ; Connaissance des cérémonies protocolaires ; Connaissance de la Réglementation Sportive en vigueur ;	1/2 finales du Championnat de France Individuels Jeunes de Triathlon 1/2 finales du Championnat de France des Clubs de D3 de Duathlon 1/2 finales du Championnat de France des Clubs de D3 de Triathlon <i>+ les épreuves de niveau National * en accompagnement d'un animateur labellisé National *, ** ou ***</i> <i>+ Sélectifs et championnats régionaux</i>
-----------	--	--

5. CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE

Toutes les cérémonies protocolaires, effectuées dans le cadre d'une Épreuve Nationale, devront s'organiser selon le protocole suivant :

A. PROTOCOLE DE REMISE DES PRIX

Les concurrentes féminines recevront leurs récompenses avant les concurrents masculins.

1. Prennent position à 10 mètres du podium, en ligne et dans l'ordre suivant :
 - le guide avec un coussin sur lequel sont positionnées les médailles,
 - les 3 athlètes récipiendaires dans l'ordre suivant :
 - 2^{ème} du classement,
 - 1^{er} du classement,
 - 3^{ème} du classement,
 - les 2 personnalités maximum,

2. Au lancement d'un jingle, annonçant le début du protocole, les participants au protocole s'avancent en ligne pour prendre place sur le podium et l'animateur annonce : « **Cérémonie protocolaire du** (le nom de la compétition) ».

3. Chaque participant prend place :
 - le guide, à gauche du podium (lorsque vous faites face au podium),
 - 2^{ème} du classement, derrière la seconde marche,
 - 1^{er} du classement, derrière la première marche,
 - 3^{ème} du classement, derrière la troisième marche,
 - les personnalités, à droite du podium (lorsque vous faites face au podium).

4. Dès que tout le monde est en position, l'animateur annonce : « **Les médailles seront remises aujourd'hui par Monsieur X / Madame X** (en mentionnant le titre et la fonction de la personnalité). **Les bouquets de fleurs seront remis aujourd'hui par Monsieur Y / Madame Y** (en mentionnant le titre et la fonction de la personnalité) »

5. Après une pause de 5 secondes, l'animateur continue :
 - « **Troisième du** (le nom de la compétition) **est** (le nom de l'athlète) **de** (pays/club) ». L'athlète récipiendaire prend alors place sur la 3^{ème} marche du podium.
 - « **Deuxième du** (le nom de la compétition) **est** (le nom de l'athlète) **de** (pays/club) ». L'athlète récipiendaire prend alors place sur la 2^{ème} marche du podium.

- « **Premier(ère) et vainqueur du** (le nom de la compétition) **est** (le nom de l'athlète) **de** (pays/club) ».

L'athlète récipiendaire prend alors place sur la 1^{ère} marche du podium.

6. Une fois que les récipiendaires sont en place :
 - a. La personnalité remettant les médailles et le guide (*porteur de médailles*) se rapprochent du podium. La personnalité place la médaille autour du cou de l'athlète ou club classé à la 3^{ème} position, puis à l'athlète ou club classé 2^{ème}, et pour finir par l'athlète ou club classé à la 1^{ère} position du championnat.
 - b. Le guide se saisit alors des bouquets de fleurs. Le guide (*porteur des bouquets de fleurs*) de fleurs et la personnalité remettant le bouquet se rapprochent du podium. La personnalité remet les bouquets aux récipiendaires, dans l'ordre précédemment cité.
 - c. Après cela, le porteur et les personnalités reculent de 2 mètres pour se remettre à leur place initiale, et offrir à la presse une vue claire du gagnant.
7. En option, une bouteille de vin (méthode champenoise) peut être offerte à chacun des 3 concurrents après que la cérémonie soit terminée.
8. Lorsque le champagne a été offert, et que la presse a eu le temps suffisant pour travailler, le guide, les récipiendaires et les personnalités s'alignent de nouveau derrière le podium avant de s'éloigner de ce dernier.

B. REMISE DES PRIX PAR LES PERSONNALITÉS

Deux personnalités maximum sont exigées pour réaliser la cérémonie protocolaire, la première pour les médailles (et maillots, si nécessaire) et la seconde pour les bouquets de fleurs. Il conviendra de vous rapprocher du Délégué Technique Fédéral, et de l'Opérateur, en amont de cette cérémonie, afin de connaître les personnalités désignées pour remettre les récompenses.

Le Délégué Technique Fédéral et l'Opérateur veillent d'un commun accord au choix le plus approprié des personnalités désignées.

Les personnalités remettant les médailles et les fleurs sont choisies parmi le rang le plus haut du CIO, du CNOSE, de l'ETU/WORLD TRIATHLON, de la F.F.TRI., du gouvernement, des collectivités territoriales et des représentants des sponsors de l'événement.

Si possible, les personnalités remettant les récompenses aux athlètes féminines et aux athlètes masculins sont différentes.

Une troisième personnalité peut être conviée à la cérémonie protocolaire dans le cadre d'une récompense spécifique à l'épreuve (ex: cadeau partenaire).